

Compte-rendu du CE du Siège

06 juillet 2016



Préambule

Vos élus CGT

Claude Belestin, Rafaèle Bourgier, Michèle Cahin, Marc Chauvelot, Luc Deléglise, Sonia Duputier, Caroline Gindre, Philippe Goldmann, Claude Gueneau, Michela Law, Boris Muffolini, Christophe Vignal, Ghislaine Vingot

Représentant syndical:
Christian Fruchard

Le 14 mai dernier la signature d'un accord entre les monteurs de l'info et la direction mettait fin à 6 jours de grève. Cet accord renvoyait les points 1 et 2 concernant le montage sur la Chaîne Info et Télématin à la CASMOA (Commission d'analyse de la mise en œuvre et d'ajustement), mise en place suite au vote majoritaire des élus du CCE, formalisée dans un accord et qui prévoit entre autres, d'étudier de façon prioritaire l'inversion du modèle prévu pour Télématin, et le point 3 sur les dysfonctionnements des services à des réunions internes.

Huit semaines plus tard la commission n'a toujours pas traité ces points et il semble que la direction ne prenne pas en compte les revendications telles qu'elles ont été formulées. Plusieurs réunions internes ont eu lieu qui ont permis d'évoquer une petite partie des problèmes mais à ce jour, aucune proposition de solution n'a été avancée par la direction. A contrario, elle continue de vouloir mettre en place une organisation de travail contestée, en continuant la modification d'application des plannings.

La CGT rappelle qu'un accord de sortie de grève présente un double engagement : juridique et social. Ces deux aspects imposent une obligation de résultat. Les monteurs ont tenu les leurs. Cela est d'autant plus fort quand ces engagements sont repris dans un accord collectif (celui qui institue la CASMOA).

Pendant des mois la CGT a alerté la direction sur les situations dans ce service. C'est parce qu'elle a fait la sourde oreille que les éditions de France 2 ont été bloquées pendant 6 jours. Si la direction ne prenait pas la mesure de l'urgence et de la gravité des problèmes, elle porterait la responsabilité d'un conflit à un moment décisif, et avec un déficit de confiance irréparable.

CE extraordinaire du 06 juillet 2016 10 h00

Point unique : Information/consultation sur le projet d'évolution d'organisation de la Direction de l'information de France télévisions « Info 2015 ». Service politique, Infographie, Secrétariat générale, Assistants des services politiques et économie et médiamatique

Info 2015, phase II suite

Michel Field est venu redire devant les élus du CE l'urgence qu'il y avait à accélérer la fusion des rédactions nationales et en premier celle des services politiques pour être « en état de marche à la rentrée », au moment de la primaire de « Les Républicains » et des autres échéances électorales.

Jérôme Cathala, en mission d'évangélisation, a vanté tous les bienfaits de la fusion des rédactions. «*C'est un projet d'entreprise qui s'impose à tous*» a-t-il répété comme un mantra... ce qui laisse peu de place au débat contradictoire.

L'opération de désintégration façon puzzle des rédactions se poursuit donc : éparpillement des éditions et des services, destruction des communautés de travail, mise à mal du pluralisme et de la pluralité éditoriale, effacement du 19/20 devant le 20 h, journal de « l'approfondissement, du décryptage, de l'expertise et de... l'impertinence ! »

Sale quart d'heure pour le 20 h

Le JT « de l'expertise » justement traverse une mauvaise passe après son loupé éditorial du 4 juillet : un off d'une dizaine de seconde sur les attentats de Bagdad qui ont fait 213 morts.

Tout en demandant de ne pas céder au « *bashing du 20 h* », Michel Field reconnaît qu'il y a un problème avec son présentateur :

« Le 20 h offre un contenu qui est l'objet ou d'interrogations ou de critiques... on ne fera pas l'économie d'une vraie réflexion sur la ligne éditoriale. Je l'ouvrirai à la rentrée ».

Il a également évoqué les modes de fabrication, la politique « des éléments », le fait de se sentir « prestataire de service » et qui rejaillissent sur le contenu éditorial du JT.

Il ne l'a pas dit, mais c'est ce qu'on entend dans les salles de rédaction et de montage : « *personne ne veut plus travailler pour le 20 h !* ». Il y a donc un problème. Le reconnaître est

une chose, s'y attaquer une autre.

Infographistes, documentalistes

La fusion ne concerne pas que les journalistes. En regroupant les services, la direction s'attaque aussi aux organisations du travail, à l'extension des coupures repas, aux heures supplémentaires, aux RTT. La documentation presse perd ainsi un poste qui est redéployé. Les infographistes s'élèvent contre l'augmentation de leurs amplitudes de travail qui se soldera par des pertes d'heures supplémentaires et donc une baisse de revenu. La création d'une photothèque se fait sans aucune concertation avec documentalistes de la vidéothèque. Les élus ont demandé à la direction de revoir sa copie.

La CGT regrette que les autres syndicats n'aient pas souhaité signer l'accord permettant de rallonger le délai de consultation (délai préfix institué par la Loi LSE soutenue par la Cfdt) et surtout de donner les moyens à l'expert désigné par le CHSCT de mener à bien

sa mission d'analyse sur les conséquences du projet.

Correspondants à l'étranger

La fermeture du bureau de Dakar puis sa réouverture, via un prestataire privé commence à faire beaucoup de bruit : contenus

éditoriaux, contrats locaux, conditions de travail, protection et sécurité des collaborateurs. Michel Field a justifié sa décision par des « raisons financières et économique ». Les élus du personnel exigent que l'on parle aussi des questions humaines et éditoriales, dignes

d'une entreprise comme FTV. Le Comité d'Etablissement Siège sera amené à en débattre à la rentrée, s'est engagé le directeur de l'information.

CE ordinaire du 06 juillet 2016 14 h 00

Point 2 : Information/consultation sur le projet d'évolution de l'organisation du Centre de Diffusion et d'Echanges (CDE), phase 1 France 2 et France 4

Poursuite de la consultation des élus sur ce projet majeur de Centre de Diffusion et d'Echanges (CDE).

Des tests "de bout en bout" sont en cours pour la diffusion de France 4 et France 2 en vue de démontrer la stabilité du système. Il reste quelques anomalies, entre autre de lenteur, que la direction entend corriger.

« Nous avons tous intérêt que le système soit souple et qu'il fonctionne ». déclare M. Philbert.

Il reconnaît que la prise en mains est complexe, qu'elle nécessite une appétence des collaborateurs qui doivent acquérir des automatismes. L'objectif est de prendre l'antenne dans les meilleures conditions.

Aucune modification de l'organigramme ni du périmètre de responsabilité ne sont prévus. Les rôles des services sont délimités.

Pour ce qui concerne la vérification, beaucoup de modifications ont été faites sur l'outil, entre autres sur les affichages,

mais on ne peut pas tout changer. L'ergonome qui est intervenue a fait le même constat. C'est l'outil qui sera utilisé.

D'autres points ont été abordés comme celui du stockage et de la purge des médias, de la sécurisation du site.

L'avis du CHS-CT précédera celui du CE. Une négociation devrait s'ouvrir le 08 juillet avec les syndicats pour desserrer le calendrier du délai préfix.

Point 3 : Information/consultation sur le projet de règlement intérieur et son annexe la charte informatique

Faute de temps, ce point est renvoyé à une séance ultérieure.

Point 4 : Information/consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de FTVEN

Frédéric Bonnard, nommé en février dernier, présente son projet. Après une 1^{ère} phase de 2010-2015 où FTV a rattrapé son retard sur le numérique, la direction souhaite réorienter sa stratégie. Le nouvel enjeu, se concentrer sur les grands carrefours d'audience, là où sont les publics, en particulier les jeunes (YouTube, Facebook, Twitter, Snapchat...).

Les 3 offres piliers sont :

- - L'info, les sports, la culture, les régions et l'Outre-Mer,
- - La vidéo au sens large,
- - La jeunesse.

Se rajoutent 3 autres axes : l'accompagnement des antennes et des programmes sur le numérique, l'innovation et la data, pour mieux connaître nos utilisateurs et pouvoir leur offrir des contenus mieux ciblés.

Pour 2020, Frédéric Bonnard se fixe un objectif d'un milliard de vidéos vues par mois et un taux de couverture de la population française proche de 40 %.

FTVEN est une marque approchante de FTD ou de FTP, pouvant être assimilé à une filiale. Pour mieux être intégré au sein du groupe, FTVEN de-

vient donc : la direction du numérique de France Télévisions.

La réorganisation prévoit la création de deux nouvelles directions : « innovation & prospective » et « partenariats plateformes ».

L'ancienne direction « des contenus et des services numériques » sera scindée en quatre directions :

- - La vidéo,
- - La Jeunesse,
- - L'Info, les sport, la culture, les régions,
- - Les antennes et programmes

Sont maintenues la direction « du marketing & data », la direction « technique » et un « secrétaire général ».

Pour coordonner l'activité et créé un poste d'adjoint au directeur, dont dépendront également un responsable « expérience utilisateurs ou UX » et le pôle « graphisme ». L'organisation nouvelle se fera à effectifs constants et sans impact sur l'emploi.

La CGT a questionné la direction sur le doublement des postes de direction, la proportion impressionnante de prestataires dans les effectifs (150 ETP FTVEN et en moyenne 150 prestataires), la méthode AGILE. Elle a également mis

en avant le risque de l'abandon de nos « environnements propres » pour des « environnements extérieurs » qui ne génèrent aucune recette publicitaire, aucun trafic sur nos sites et applications. Les seuls gagnants ne seront-ils pas les GAFAS qui récupèrent des données (datas) et des contenus pour se nourrir et grossir ?

Pour Frédéric Bonnard, la nouvelle organisation sera beaucoup plus à plat que celle d'avant. Elle permettra un accès plus direct aux sujets stratégiques et une plus grande lisibilité au sein de l'entreprise.

Sur les effectifs, il convient qu'il y a autant de prestataires que de personnels de FTV, mais que c'est classique dans le monde du numérique où on a besoin de compétences spécifiques. « *Cet équilibre n'est pas satisfaisant.* » admet cependant Frédéric Bonnard.

Concernant la méthode AGILE, elle a fait ses preuves. Elle permet de lancer un produit rapidement en faisant travailler concomitamment des gens issus de différents métiers. Dès que le produit est opérationnel on peut le proposer au public et finaliser de nouvelles fonctionnalités, par la mise à jour de nouvelles versions.

La CGT revient sur les conditions de travail à FTVEN, la

DRH évoque les différentes expertises réalisées à Eos. Elle assure rester vigilante sur les RPS.

Enfin, la dissolution du GIE entraînant l'arrêt de l'offre vidéo

éducative payante, Lesite.TV, elle fait craindre la suppression de 3 emplois.

La direction évoque le maintien de cette offre en gratuit en partenariat avec les médias

publics comme l'INA, Radio France, Arte et des entretiens en cours avec les salariés concernés.

Point 5 : Information sur le projet d'évolution de l'organisation de la Direction exécutive de France 4

Faute de temps, ce point est renvoyé à une séance ultérieure.

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise, 8 juillet 2016

Prochain CE :
Le 29 août ou le 6 septembre, en fonction de la prorogation ou pas du délai de consultation sur Info 2015

CGT France télévisions Siège
Bureau A210
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
cgt.siege@francetv.fr
01.56.22.47.04

D'ici là, vos élus CGT se tiennent à votre disposition